

# infomairie



Retrouvez vos infos :  
errouville.mairie54.

Septembre 2020 ...

« PHENOMENE DE SOCIETES ? »

► Les cours du soir dans les escaliers de l'école... Vive les joints, les chips et le Red Bull....



L'effet est d'autant plus dévastateur que la consommation est précoce. "Le THC modifie les cellules neuronales, et donc le système nerveux central", qui est en formation à l'adolescence. Le risque de développer des troubles schizophréniques augmente de 40 % chez les jeunes fumeurs de joints, par rapport à ceux qui n'en ont jamais usé.



Des effets comparables à ceux de la cocaïne Les adolescents friands de ce cocktail pourraient à l'âge adulte développer un comportement altéré vis-à-vis des drogues.



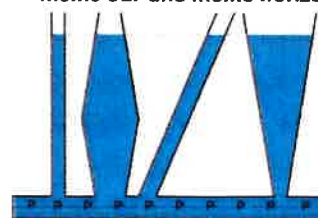
Parents, c'est à vous de voir la situation avant qu'elle ne s'enlise !

L'adolescence est une période de développement de l'indépendance. Les adolescents exercent en général leur autonomie en contestant les règles parentales, et parfois en les transgressant. Les adolescents dont la conduite reste inacceptable en dépit des efforts manifestes de leurs parents, peuvent bénéficier de l'intervention d'un professionnel. L'usage de substances est souvent un élément déclencheur entraînant des problèmes comportementaux,

► Un vieux principe : la pression est toujours la même sur l'administré...

Pascal a démontré deux autres choses :

- (1) Cette relation  $P = \rho g h$  est vraie quelle que soit la « forme du récipient ».
- (2) Dans des fluides à l'équilibre, la pression est la même sur une même horizontale



Tout cela n'est que la formulation d'un vieux principe, celui des vases communicants.

Les EPCI (intercommunalité) peuvent continuer à prélever les impôts directs locaux. La TEOM (taxe des ordures ménagères), la FPU (taxe professionnelle à fiscalité unique), la TFBP (Taxe foncière bâtie), et la THLV (Taxe d'habitation). Ne venez pas voir le Maire.

► COVID-19 : nouvelles restrictions

**CORONAVIRUS** L'ÉVOLUTION DE L'ÉPIDÉMIE EN FRANCE



Anoncé le 23 09 en soirée, en plus de sa classification en zone « ROUGE », la Meurthe et Moselle connaîtra à partir du lundi 28 septembre 2020 de « nouvelles restrictions ». Parmi elles, l'abaissement de la jauge autorisée lors de rassemblements, fêtes, mariages, tombolas, évènements associatifs, anniversaires, etc., devront se dérouler en petit comité. Par conséquent, les maires devront respecter et s'assurer que les évènements sont en accord avec les directives nationales. Les salles ayant un chauffage soufflant seront fermées, jusqu'à nouvel « ordre ».

► Dispositif d'économies d'énergie (CEE)

Les fournisseurs d'énergie sont imposés de réaliser des économies auprès des consommateurs d'énergie. Nous avons contacté le groupe « Eco Habitat », afin qu'il réalise un pré-visite de nos bâtiments, dans la foulée nous avons passé commande pour l'isolation des réseaux et des planchers bâtiments retenus.

- Ecole Jules Ferry et Périscolaire : 3 497,52€  
Sous-Plancher, à charge Mairie : 0,00€.
- Ecole Jules Ferry et Périscolaire : 6 013,12€  
Canalisations, à charge Mairie... : 1,47€
- Salle Polyvalente, isolation..... : 2 222,24€  
Réseaux divers, à charge Mairie : 0,54€



► Ça va mieux en le disant...

① Le tri sélectif : du bidon ?



Le secteur du tri sélectif a accumulé au fil des années des dysfonctionnements préoccupants. Eco-emballages non recyclables, matières retraitées invendables, déchets voyageurs... Aujourd'hui 40% des déchets dits « recyclables » partent à l'incinérateur. A noter que les déchets ménagers représentent 1/10ème à peine des déchets= 450kg/an/habit. • Quand la chine a dit STOP ! En 2018, la Chine a fermé ses frontières aux importations de déchets. Pendant des années des millions de tonnes de rebut ont ainsi traversé les océans, expédiées vers d'immenses ateliers à bas coût de main-d'œuvre. Le chiffre de « valorisation matières » est en réalité fort décevant 2,18€/habitant en 2018, toutes matières confondues.

② Haro sur le dépistage de la fraude Sociale....

**LES PERLES DE L'ASSURANCE MALADIE**



La commission d'enquête de l'assemblée a découvert que le nombre d'affiliés détenteurs d'un numéro de SECU donnant droit à des prestations y est largement supérieur... au nombre théorique de personnes pouvant bénéficier de ces droits ! Au total, + de 2,4 millions de numéros « fantômes » que l'administration est incapable d'expliquer.